



Le Loroux-Bottereau

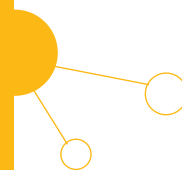


UNE COMMUNE NOUVELLE

Un projet pour construire demain



édito



Sommaire

- 3 | Contexte et enjeu du projet
- 4 | Démarche et Méthodologie
- 5 | Caractéristiques du territoire
- 6 | Organisation des services
- 7 | Mobilité Transports
- 8 | Service Enfance Jeunesse
- 10 | L'équipement culturel
- 11 | Sports et vie associative
- 12 | Services à la population et actions sociales
- 14 | Emploi et territoire
- 15 | Economie locale
- 16 | Finances
- 18 | Bilan de l'étude
- 19 | Perspective d'une Commune nouvelle
- 20 | Participation des différents acteurs

CONSTRUIRE ENSEMBLE PERMET-IL DE MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN ?

Voilà pourquoi nos deux communes ont décidé en janvier dernier, d'étudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'une Commune nouvelle.

Au-delà du partage des moyens humains, matériels et financiers, c'est surtout d'un projet de territoire plus fort dont il est question.

Des questions légitimes se posent.

Une nouvelle collectivité, plus grande, sera-t-elle plus forte, et nous aidera-t-elle à répondre encore plus efficacement aux besoins des habitants et des différents acteurs de nos territoires (acteurs économiques, associatifs, sociaux et culturels) ? Permettra-t-elle d'assurer un développement de façon plus équilibrée sur nos deux communes dans le respect de leur identité et de leur histoire ?

Nous partageons déjà des valeurs fortes qui nous unissent : servir l'intérêt général dans un esprit d'efficacité, de simplicité, de confiance et de proximité.

À travers ce numéro spécial, vous retrouverez les éléments de l'étude menée depuis ces six derniers mois. Du diagnostic aux perspectives, cet état des lieux factuel et concret vous permettra de mieux évaluer les enjeux du projet.

Se projeter à 2030, être innovant, comporte aussi une part de risque. La responsabilité des élus est de porter les projets d'avenir avec conviction et l'envie de construire notre territoire de demain.

Non seulement, notre société vit une transformation profonde à la fois sur les modes de fonctionnement avec l'arrivée du numérique, mais elle remet en cause les modèles d'organisation et de fonctionnement de nos collectivités.

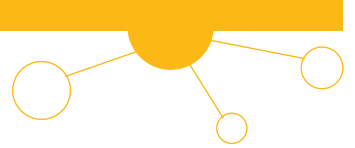
Nous devons dès maintenant nous adapter, accompagner ces changements et mettre en place les services de demain qui répondront aux attentes des habitants.

Ce rapprochement est un projet ambitieux et nous devons prendre une décision responsable qui engagera le fonctionnement et les services proposés aux habitants pour les 10 prochaines années.

Nous vous souhaitons à tous une bonne lecture et vous invitons une nouvelle fois, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, à remplir le questionnaire disponible dans nos Mairies et sur nos sites internet. Votre avis compte, ce projet est pour vous !

Thierry Agasse, Maire de Saint-Julien de Concelles
Paul Corbet, Maire du Loroux-Bottereau





Contexte et enjeux du projet

Une volonté commune d'établir un projet de territoire sur le long terme

Partageant une volonté commune d'écrire un projet de territoire sur les 20 ans à venir, la question de la création d'une Commune nouvelle s'est posée pour les élus de Saint-Julien de Concelles et du Loroux-Bottereau. Elles disposent en effet de centres urbains et d'identités territoriales très proches.

Le 31 janvier 2018, les élus ont validé, à la majorité sur les deux communes, le lancement d'une étude auprès d'un cabinet spécialisé afin de connaître l'ensemble des forces et faiblesses d'un rapprochement.

Objectifs de l'étude pour les élus :

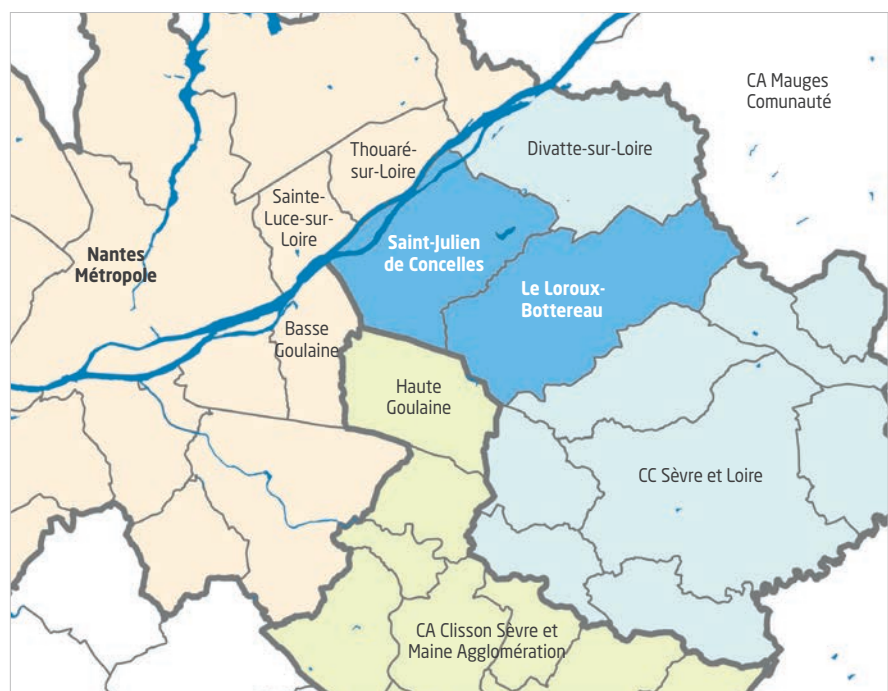
- ▶ Disposer d'une vue exhaustive de la situation financière, des services proposés et du fonctionnement de chaque commune,
- ▶ Se projeter ensemble sur un territoire commun,
- ▶ Détenir tous les éléments pour prendre une décision responsable le 3 juillet 2018.

Des évolutions majeures au niveau du territoire

**UN REDÉCOUPAGE DES
COMPÉTENCES DES
COLLECTIVITÉS (LOI NOTRe)**

**UNE MODIFICATION
DU FINANCEMENT
DES COMMUNES**

**UNE DYNAMIQUE DE
REGROUPEMENT DES
COLLECTIVITÉS**



Le calendrier mis en place*

Une année de travail pour l'étude, la décision et la mise en œuvre d'une Commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 :

- ▶ 5 mois pour réaliser le diagnostic et identifier les 1^{ères} bases d'un projet de territoire commun,
- ▶ 7 mois pour créer juridiquement la Commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 en cas d'avis favorable au 3 juillet 2018 des deux communes,
- ▶ Les élus auront alors 15 mois pour mettre en œuvre les 1^{ers} projets d'investissements communs et consolider un projet de territoire à présenter aux habitants en 2020.

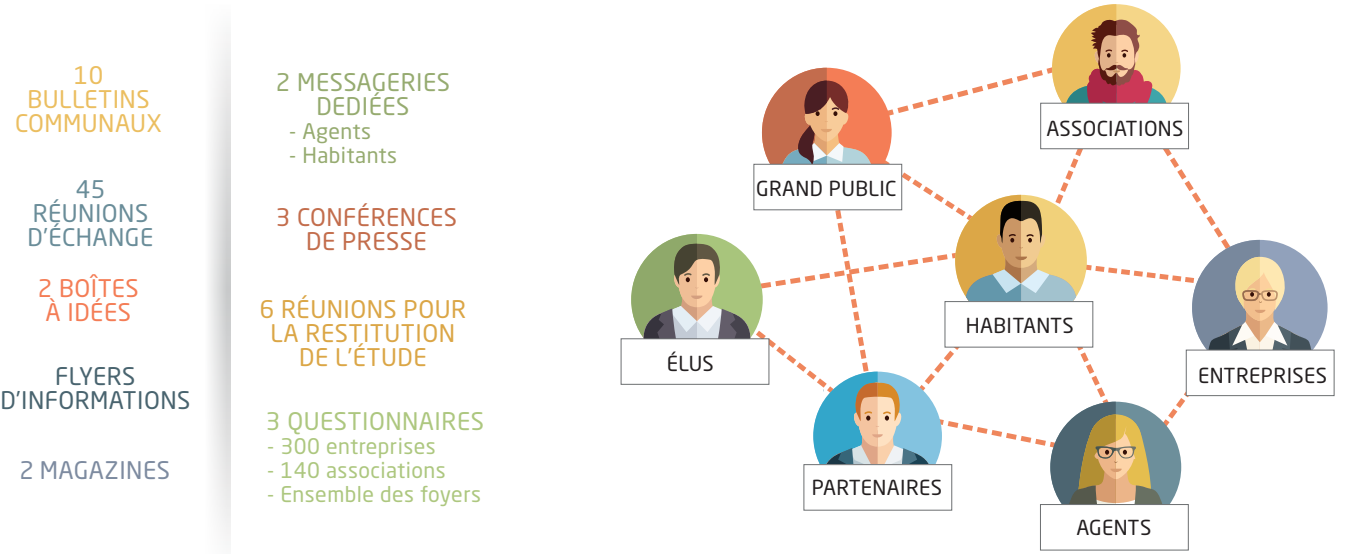
* L'Etat n'autorise pas la création de Communes nouvelles après le 1^{er} janvier 2019, compte-tenu des élections municipales de 2020.

Une démarche participative en continue

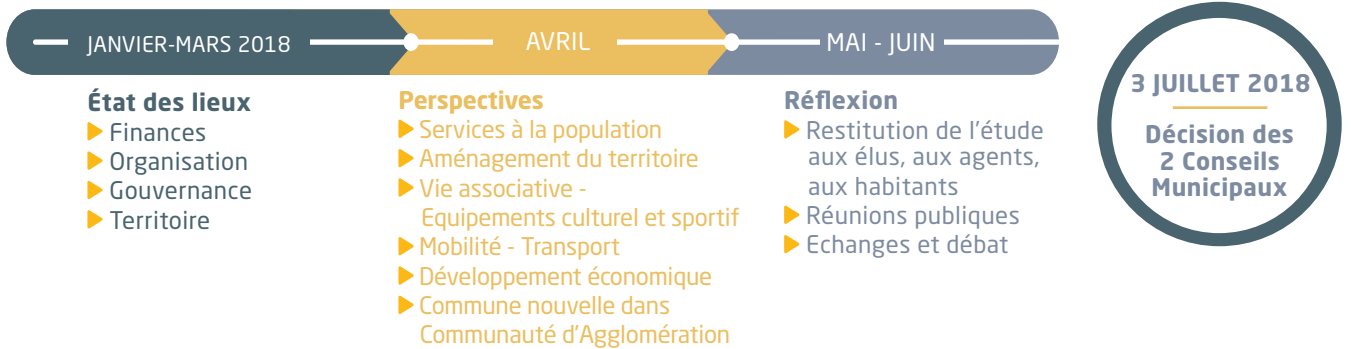


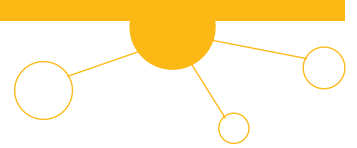
Un référendum
non applicable sur 2 communes

Une implication de l'ensemble des acteurs des communes dans la réflexion tout au long du projet



Méthodologie de l'étude





Caractéristiques du territoire

Démographie

Une démographie en progression sur les 2 communes :

- ▶ Un rythme de croissance soutenu au Loroux-Bottereau ces dernières années qui ralentit légèrement,
- ▶ Une croissance moins marquée à Saint-Julien de Concelles mais qui devrait s'accélérer,
- ▶ Une population composée d'1/3 de jeunes de - de 30 ans sur les 2 communes (35% pour Saint-Julien de Concelles et 40% pour Le Loroux-Bottereau).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION D'ICI 2030



Aménagement

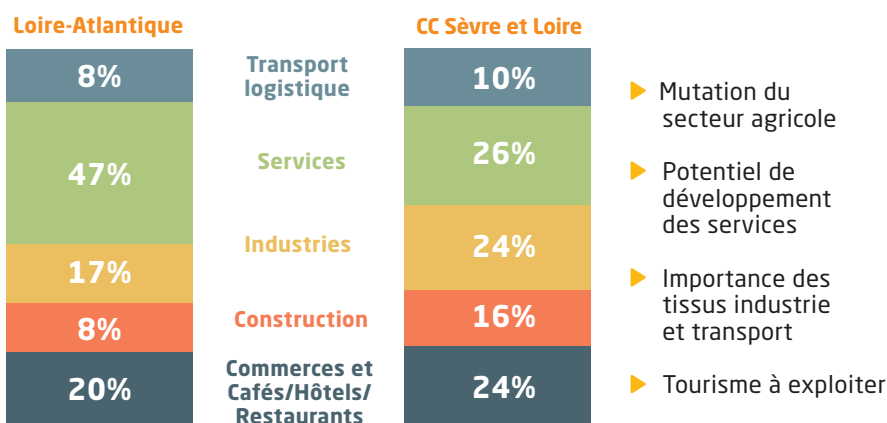
Un aménagement du territoire avec plusieurs particularités :

- ▶ Des barrières naturelles : Loire & Divatte, zones inondables, marais,
- ▶ Une attraction forte vers Nantes Métropole et les Communautés d'Agglomérations avoisinantes (Clisson, Mauges),
- ▶ Peu d'accès aux transports collectifs (trains, bus) et axes routiers qui ont besoin d'évoluer,
- ▶ Des liaisons douces et modes de transport alternatifs à développer.

Tissu économique

Un territoire économiquement dynamique à consolider.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



Intercommunalité

Un territoire inscrit dans une Communauté de communes qui pourrait devenir une Communauté d'Agglomération à moyen terme

- ▶ Une Communauté d'Agglomérations est possible si le territoire comporte au moins 50 000 habitants.
- ▶ Les nouvelles compétences associées : mobilité, politique de la ville, logement social.

7% DE TAUX DE CHÔMAGE

1 HABITANT SUR 2 ACTIF

45% DES ACTIFS TRAVAILLENT À NANTES MÉTROPOLE

6 EMPLOIS POUR **10** ACTIFS (en baisse depuis 2008)

CC Sèvre et Loire
46 768 habitants*

* INSEE (Base recensement 2014)

Organisation des services

État des lieux

Des services et des équipements nombreux pour les habitants sur les 2 communes avec un usage déjà intensif pour certains d'entre eux.



**PETITE ENFANCE
MULTI-ACCUEIL**

VIE SCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE



**PÔLE SANTÉ
OFFRE DE SOIN**

LOGEMENT DES SÉNIORS

ACTIONS DU CCAS*



INSTALLATIONS SPORTIVES

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

ANIMATIONS

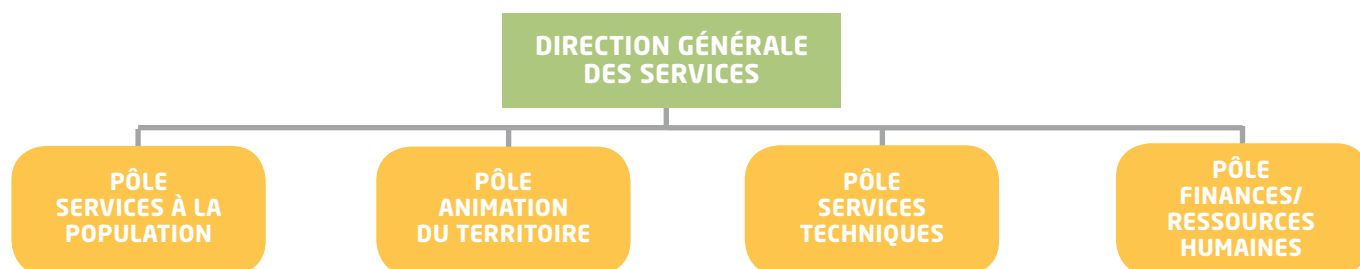
- ▶ Des modes de gestion différents
- ▶ Des besoins complémentaires à prévoir à moyen terme en raison de la croissance démographique

- ▶ Une offre qui se développe pour répondre au vieillissement de la population
- ▶ Une difficulté à renouveler le nombre de médecins généralistes et à attirer des spécialistes

* CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

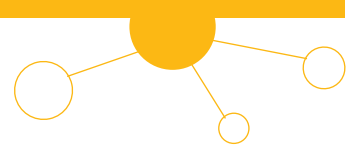
- ▶ Une vie associative très riche et dynamique sur les 2 communes
- ▶ Une utilisation des installations à optimiser
- ▶ Des demandes fortes d'équipements sportifs et de services culturels supplémentaires

Une structuration des services comparable autour de 4 grandes directions :



Les différences à prendre en compte :

- ▶ Modes de gestion différents entre les 2 communes sur la Petite-Enfance/Enfance,
- ▶ Le service de Vie scolaire de Saint-Julien de Concelles couvre l'ensemble des écoles (publiques et privées), il n'est assuré que pour les écoles publiques au Loroux-Bottereau,
- ▶ Davantage d'espaces verts à entretenir à Saint-Julien de Concelles qu'au Loroux-Bottereau.



Mobilité Transports

📍 État des lieux



TRANSPORTS COLLECTIFS VERS L'EXTÉRIEUR PAS ASSEZ NOMBREUX

- ▶ Chronobus au départ de Basse-Goulaine
- ▶ Gare de Thouaré
- ▶ Quelques aires de co-voiturage déjà très fréquentées



PRINCIPAUX AXES ROUTIERS TRÈS FRÉQUENTÉS AUX HEURES DE POINTE

- ▶ Accès vers le périphérique de Nantes
- ▶ Franchissement de La Loire par les ponts de Thouaré et Bellevue
- ▶ A811 vers Ancenis/Angers
- ▶ Route de La Vallée
- ▶ Liaisons avec les autres grandes agglomérations et aéroports : Angers, Cholet, La Roche-sur-Yon



TRANSPORTS DOUX EN DEVELOPPEMENT

- ▶ Aménagement des bords de Loire (loisirs)
- ▶ Pistes cyclables : Loire à vélo, boucles du vignoble



DES SERVICES À LA POPULATION QUI NÉCESSITENT UNE MOBILITÉ

- ▶ Accès aux équipements scolaires, sportifs et culturels
- ▶ Maintien à domicile des seniors

> Perspectives

MOBILITÉ EXTERNE ▶

- ▶ Développer les liaisons vers les gares : Thouaré, Vertou, Le Pallet,
- ▶ Développer les aires de co-voiturage,
- ▶ Densifier les fréquences et les horaires des bus,
- ▶ Utiliser La Loire pour développer des déplacements : navibus vers la gare de Thouaré, Le Cellier voire vers Nantes,
- ▶ Favoriser le développement d'emplois locaux (zones d'activités / programmes de logements) pour limiter les déplacements,
- ▶ Fluidifier certains axes très fréquentés : rond-point du pont de Bellevue, passage des poids lourds en transit vers Ancenis-Nantes-Cholet,

MOBILITÉ INTERNE ▶

- ▶ Revoir les aménagements urbains dédiés aux piétons et aux personnes à mobilité réduite,
- ▶ Revoir les zones de stationnement en centres villes : zones bleues / zones de livraison / développement de parkings,
- ▶ Favoriser les déplacements et les équipements de stationnement pour les vélos
Adaptation de la liaison entre les deux bourgs,
- ▶ Optimiser les moyens pour développer des transports collectifs : mobiliser les bus scolaires en dehors des horaires d'école pour relier les deux bourgs (seniors, personnes à mobilité réduite...),
- ▶ Ne pas oublier les liaisons vers les villages excentrés.

Les services Enfance - Jeunesse

État des lieux

Petite enfance - Loisirs - Jeunesse - Écoles



Petite Enfance

**UN TAUX DE COUVERTURE SATISFAISANT SUR LES 2 COMMUNES
(80% AU LOROUX-BOTTEREAU / 90% À SAINT-JULIEN DE CONCELLES)**

- ▶ 3 organismes privés : 1 multi-accueil, 1 micro-crèche, 1 maison d'assistantes maternelles
- ▶ 56 places +10 places avec le projet d'une nouvelle micro-crèche privée (2019)
- ▶ 105 assistantes maternelles / 336 places

- ▶ 1 organisme public : multi-accueil géré par la commune / 20 places actuellement disponibles +10 places avec le projet de Pôle Enfance (2019)
- ▶ 1 organisme privé : maison d'assistantes maternelles / 16 places
- ▶ 68 assistantes maternelles / 255 places

Périscolaire & loisirs

DES DIFFÉRENCES DE GESTION

- ▶ Gestion associative
- ▶ Fréquentation optimale de l'accueil périscolaire et loisirs (hors ados) sur certains créneaux. Limite du nombre de places à 300 en raison du mode de gestion.
- ▶ 200 enfants le matin et 300 le soir / 130 enfants le mercredi / 130 enfants en vacances scolaires
- ▶ Activités de loisirs proposées aux 10-17 ans

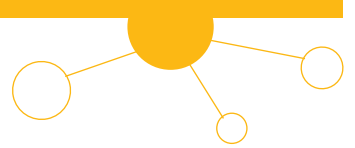
- ▶ Gestion en régie par la commune
- ▶ Perspective de disponibilités avec le projet de Pôle Enfance (2019)
- ▶ 150 enfants le matin et 200 le soir / 80 enfants le mercredi / 60 enfants en vacances scolaires
- ▶ 10-13 ans : 20 jeunes (mercredis et vacances scolaires)
- ▶ 13-17 ans : activités proposées à la carte

Écoles

**DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI NÉCESSITERONT
DES CAPACITÉS D'ACCUEIL SUPPLÉMENTAIRES**

- ▶ 2 groupes scolaires (1 public / 1 privé) : 582 élèves (public) et 473 élèves (privé)
- ▶ Rythmes scolaires : demande de dérogation pour un retour à 4 jours
- ▶ Restauration en régie sur place pour les écoles publiques
- ▶ 2 collèges : 575 élèves (public) / 731 élèves (privé)
- ▶ 1 lycée professionnel (antenne Briacé)
- ▶ Projection 2025 (source AURAN) : +1 classe maternelle publique / +1 classe élémentaire publique

- ▶ 2 écoles (1 publique / 1 privée) : 467 élèves (public) et 259 (privé)
- ▶ Rythmes scolaires : maintien à 4,5 jours
- ▶ Restauration sur place confiée à un prestataire pour les écoles publiques et privées
- ▶ Projection 2025 (source AURAN) : +1 classe maternelle publique / +1 classe élémentaire publique



➤ Perspectives

De manière générale, optimiser les structures existantes pour garantir un accueil de qualité aux nouveaux arrivants.

Restauration scolaire

- ▶ Optimiser les infrastructures et mutualiser les moyens,
- ▶ Favoriser l'économie locale : approvisionnement en produits locaux (circuits de proximité) à plus grande échelle,

Écoles

- ▶ Construire une carte scolaire cohérente,
- ▶ Impulser l'implantation de nouveaux établissements (publics ou privés) sur le territoire (lycée ? collège ? structure d'apprentissage ?) auprès des partenaires,
- ▶ Adapter les rythmes scolaires dans l'intérêt de l'enfant et de l'organisation des familles.

Jeunesse / Loisirs

- ▶ Bénéficier de complémentarités dans l'offre jeunesse,
- ▶ Favoriser les jobs d'été, les stages au sein des collectivités, des entreprises et recenser les offres proposées par les autres organismes (Mission Locale...). Pourquoi pas une sorte de forum (foire aux jobs) une fois par an ?

L'équipement culturel



État des lieux



Le Loroux-Bottereau



SAINT JULIEN DE CONCELLES

Médiathèque

- ▶ Prêt de livres, espace multimédias
- ▶ 2 500 adhérents (27 % de la population)
- ▶ Programme d'animations annuelles : accueil Petite Enfance et scolaires (1 226 enfants), animations régulières et événements ponctuels (dont bibliothèque en fête en janvier/février)
- ▶ Partenariat avec l'association ALB
- ▶ Projet d'animation à l'attention des seniors

- ▶ Prêt de livres, DVD, espace numérique
- ▶ 2 150 adhérents (31 % de la population), 500 usagers non emprunteurs (1/5 des adhérents est issu d'une autre commune)
- ▶ Nombreuses animations à la Médiathèque, en lien avec l'association ALINEA (Association des bénévoles de la Médiathèque) : accueil Petite Enfance et scolaires (2191 enfants), 56 animations régulières (682 personnes) et 21 animations ponctuelles (1055 personnes)
- ▶ Projet de portage de livres à domicile aux seniors

Cinéma

- ▶ 1 cinéma associatif / 1 permanent - 75 bénévoles
- ▶ 320 séances publiques + 45 séances scolaires
- ▶ 160 films projetés par an

- ▶ Salle de 50 places pour animations ou conférences (Médiathèque)

Musique

- ▶ 1 salle de répétition musicale

- ▶ 1 salle de répétition musicale

Salles

- ▶ 1 salle polyvalente (Palais des Congrès 400 pers. et 110 pers. + cuisine) + 2 salles associatives (La Tannerie - 100 pers. et les 4 Vents - 80 pers)

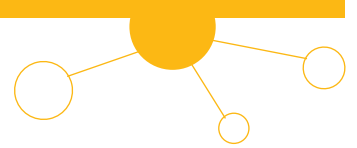
- ▶ 2 Salles polyvalentes (Quintaine - 500 pers. & Quintana - 80 pers. + cuisine) + 1 salle de réunion (Salle Saunier - 40 pers + cuisine)

12 associations culturelles

6 associations culturelles

Perspectives

- ▶ Renforcer la complémentarité des médiathèques : animation et fonctionnement,
- ▶ Renforcer le partenariat avec le cinéma, notamment pour les publics scolaires,
- ▶ S'appuyer sur le camping pour proposer des animations estivales,
- ▶ Se doter d'un théâtre à l'échelle du nouveau territoire qui pourrait aussi accueillir des séminaires ou assemblées générales,
- ▶ Rénover le Palais des Congrès : modernisation de l'équipement pour accueillir davantage d'animations,
- ▶ Mutualiser la gestion des stocks de matériels : centraliser la gestion des prêts de matériels et optimiser leur renouvellement,
- ▶ Mettre en place des ateliers d'artistes : regroupement en un lieu des expositions d'artistes,
- ▶ Programmer une offre culturelle complémentaire : proposer un pass culturel (offre de tarifs réduits pour le cinéma, le théâtre...),
- ▶ Préserver l'identité du territoire des 2 communes déléguées : animations dédiées à chaque commune,
- ▶ Développer de nouvelles animations : animations en bords de Loire, concerts gratuits au mois d'août.



Vie associative Sports et loisirs

État des lieux



Sports

- ▶ 6 complexes de sports communaux (Le Beugnon, Le Zéphir, Le Ponant, Le Dalu, La Salle des Gardes, le Pôle Foot)
- ▶ 1 terrain de foot stabilisé et 2 terrains synthétiques
- ▶ 1 piste d'athlétisme pour les scolaires
- ▶ 2 cours de tennis
- ▶ 1 mur d'escalade
- ▶ 1 skate parc
- ▶ Sports proposés : football, basket, hand-ball, gymnastique, tennis de table, tennis, danse, cours divers (gym douce, yoga...) + roller, badminton, boxe

- ▶ 4 complexes de sports communaux (Le Paladin, Salle Chevalier, la Courte Paume, Pôle Foot)
- ▶ 1 terrain synthétique et 2 terrains en herbe
- ▶ 1 piste d'athlétisme
- ▶ 2 cours de tennis
- ▶ Sports proposés : football, basket, hand-ball, gymnastique, tennis de table, athlétisme, tennis, danse, cours divers (gym douce, yoga...) + volleyball
- ▶ 1 skate parc

Loisirs

- ▶ 1 piscine intercommunale (Espace Divaquatic)

- ▶ 1 plan d'eau avec aire de jeux, 1 parcours de santé
- ▶ 1 camping municipal
- ▶ Cap Sports & Nature : association intercommunale
- ▶ Piste cyclable Loire à Vélo

20 associations sportives - 7 associations de loisirs

19 associations sportives - 7 associations de loisirs

Perspectives

- ▶ Créer un office des sports en appui aux associations,
- ▶ Se doter d'une salle multisports : une salle polyvalente pour pallier à la saturation des salles déjà existantes,
- ▶ Développer les circuits doux en bords de Loire : mise en valeur des bords de Loire par l'aménagement de circuits pédestres et de pistes cyclables,
- ▶ Favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite : développement du handisport et plus largement de l'accessibilité de l'ensemble des infrastructures communales,
- ▶ Développer une activité d'arts martiaux en complément de l'offre sportive actuelle,
- ▶ Se doter d'un boulodrome ou d'un équipement couvert pour la pétanque, soit un lieu très populaire,
- ▶ Favoriser la communication des événements associatifs et sportifs.

Vie associative et temps forts

- ▶ Se doter d'une maison des associations : accompagnement de l'activité (prêt de salles et de matériels...) et développement des animations,
- ▶ Contribution à la promotion des associations du nouveau territoire,
- ▶ Organiser les animations pour les rendre plus attractives : Feu d'artifice du 14 juillet, Journée du Patrimoine, Fête de la Musique, Marché de Noël, Repas des séniors, marchés,
- ▶ S'appuyer sur le centre socioculturel Loire-Divatte pour compléter le dispositif d'animation de la vie associative.

Services à la population et actions sociales



État des lieux



Accueil

UNE MODERNISATION DES SERVICES À L'USAGER EN RÉFLEXION

- ▶ **Horaires :**
9h-12h/13h30-17h du lundi au vendredi
9h30-12h le samedi
- ▶ **Fréquentation moyenne :**
45 personnes le matin / 25 personnes l'après-midi /
20 personnes le samedi matin
- ▶ **2 points d'accueil :** mairie (guichet unique) / centre technique communal (pour les questions techniques)
- ▶ Réflexion en cours pour développer davantage l'e-administration (formalités en ligne)

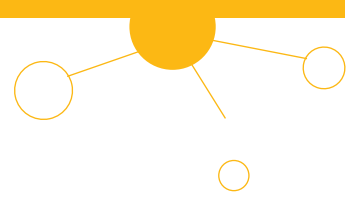
- ▶ **Horaires :**
9h-12h30/15h-17h le lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h-12h30/14h-17h le mercredi
9h-12h le samedi
- ▶ **Fréquentation moyenne :**
40 personnes le matin / 35 personnes l'après-midi /
20 personnes le samedi matin
- ▶ **2 points d'accueil en mairie :** 1 pour les services à la population et 1 pour les services techniques
- ▶ Réflexion en cours pour développer davantage l'e-administration (formalités en ligne)

Santé

UNE OFFRE DE SOINS DÉVELOPPÉE

- ▶ 1 hôpital - 3 unités de soins (87 lits) / 1 centre médico-social public
- ▶ Plusieurs établissements spécialisés dans le handicap : 1 centre médico-psychologique public, 1 Maison d'Accueil Spécialisée (50 lits) et 1 foyer d'accueil privé
- ▶ 43 professionnels de santé installés / 10 médecins généralistes
- ▶ Ouverture d'un pôle santé en centre bourg (2019)

- ▶ Des établissements spécialisés dans le handicap : 2 foyers d'accueil spécialisés
- ▶ 41 professionnels de santé installés / 3 médecins généralistes au maximum de leur capacité d'accueil
- ▶ Projet de construction d'une maison médicale en cœur de bourg (2020)



Social

DES PRESTATIONS DÉVELOPPÉES SUR LE TERRITOIRE

- ▶ CCAS : un niveau d'aides sociales similaire dans les deux communes
- ▶ 398 logements sociaux
- ▶ 1 aire d'accueil de gens du voyage

- ▶ CCAS : un niveau d'aides sociales similaire dans les deux communes
- ▶ 94 logements sociaux
- ▶ 1 foyer jeunes travailleurs (20 logements)
- ▶ 1 aire d'accueil de gens du voyage
- ▶ 1 potager associatif d'insertion

Séniors - Équipements

UNE OFFRE SENIORS COMPLÉMENTAIRE ENTRE LES 2 COMMUNES

- ▶ 1 EHPAD* au sein de l'hôpital - 101 places
- ▶ 1 résidence - 18 logements disponibles en 2019 en centre bourg

- ▶ 1 EHPAD* - 84 places
- ▶ 1 résidence - 8 logements disponibles en 2019 en centre bourg

Séniors - Accompagnements

- ▶ **Animations :**
 - 1 repas des séniors
 - 1 club des retraités
 - Projet d'animation auprès des séniors à la Médiathèque

* EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

- ▶ **Animations :**
 - 1 voyage des séniors
 - 1 repas des séniors
 - 1 colis des séniors
 - 1 club de l'amitié
 - 1 association Cap Sports & Nature (animations sportives pour les séniors)
 - ▶ Portage de livres à domicile par la Médiathèque

Services intercommunaux

CLIC « Atout Age »
Service d'Aide A Domicile (SAAD)
Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

➤ Perspectives

Accueil

- ▶ Simplifier l'accès aux services : un seul interlocuteur pour toutes vos questions et demandes administratives,
- ▶ Favoriser le lien entre la population « historique » et les nouveaux arrivants,

Santé

- ▶ Attirer de nouvelles spécialités médicales sur le territoire : radiologie, ophtalmologie, dermatologie, gynécologie...
- ▶ Développer une offre de santé adaptée : favoriser un développement homogène de l'offre médicale sur le territoire et développer des services hospitaliers.

Action sociale

- ▶ Promouvoir l'action du CCAS : structurer davantage les services et faire connaître l'offre proposée,
- ▶ Développer un service de micro-crédit pour financer des besoins personnels de la population et/ou favoriser des initiatives dans le cadre de créations d'activités.
- ▶ Harmoniser le fonctionnement des commissions,
- ▶ Repenser le développement de logements sociaux à l'échelle du territoire pour garantir la mixité sociale.

Séniors

- ▶ Renforcer la coordination entre les services et associations dédiés aux séniors.

L'emploi sur le territoire

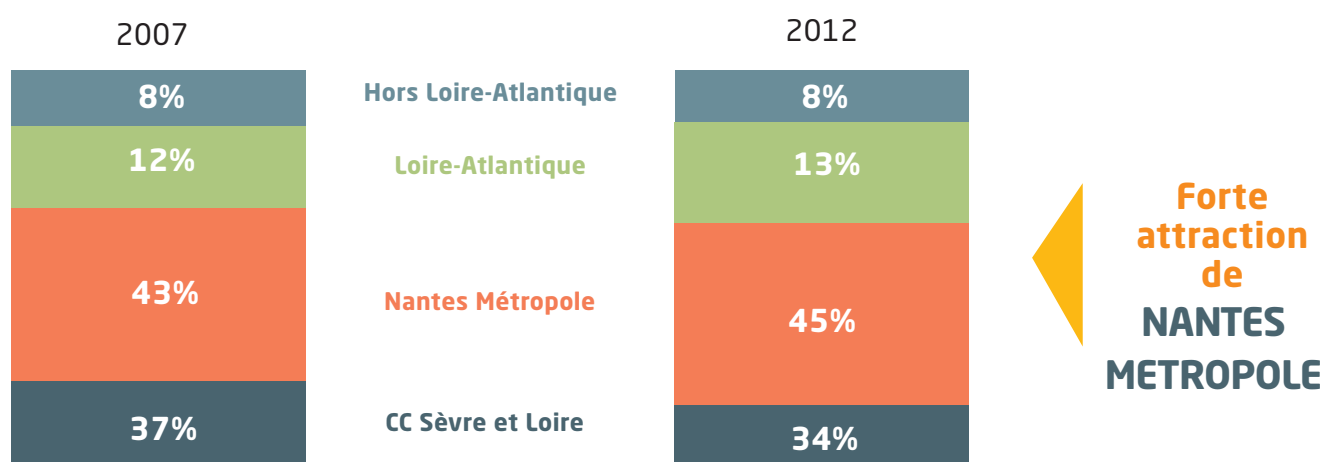


État des lieux

Attractivité «emploi» du territoire

- ▶ Sur les 2 communes, près d'1 habitant sur 2 est actif,
- ▶ Le taux de chômage, de 7%, est conforme à la moyenne de la CC SL et plus faible que la moyenne départementale,
- ▶ Nantes Métropole exerce une grande attraction des actifs, puisque 45% y travaillent (contre 34% qui travaillent sur le territoire de la CC SL),
- ▶ Un ratio emploi/actif autour de 60% mais qui a tendance à diminuer,
- ▶ Le maintien du taux d'emploi actuel implique la création de 1 100 nouveaux emplois d'ici 10 ans.

Lieux de travail des habitants de Sèvre et Loire

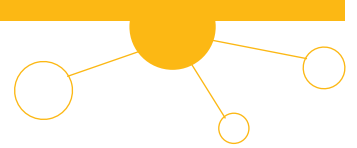


Sources : enquête, AURAN, CC SL 2018

Caractéristiques de la population active en 2011

	Population active de 15 à 64 ans	% de la population active ayant un emploi	% de la population active au chômage
LE LOROUX-BOTTEREAU	3 787	92,3%	7,7%
SAINT-JULIEN DE CONCELLES	3 377	93%	7%
CC SÈVRE ET LOIRE	22 793	92,9%	7,1%
LOIRE ATLANTIQUE	616 911	89,5%	10,5%





➤ Perspectives sur un secteur économique à dynamiser

Secteur industriel / tertiaire

▶ Miser sur la formation professionnelle

- Rapprocher l'école et l'entreprise par la création d'un Fab Lab (Laboratoire d'idées)
- Favoriser le recours des entreprises à l'apprentissage
- Développer des formations techniques adaptées aux besoins des entreprises locales
- Installer de nouveaux établissements scolaires sur le territoire

▶ Mettre en place un environnement propice à l'innovation

- Mise en place de centres d'innovation
- Développement d'espaces de co-working / télétravail
- Création d'un village d'entreprises

▶ Accompagner les créateurs d'entreprise

- Ouverture d'un incubateur de start-up
- Mise en place d'une pépinière permettant d'accompagner les auto-entrepreneurs dans leur projet
- Favoriser les aides à la création d'entreprise dans le domaine de l'économie numérique
- Favoriser la création d'emplois en contrepartie d'une accession aux terrains aménagés dans les zones d'activités
- Créer une zone tertiaire autour du plan d'eau pour profiter de l'attrait naturel de cette zone

Une économie locale pleine de ressources



Secteur agricole / tourisme

- ▶ **Revaloriser les métiers de l'agriculture pour attirer les jeunes**
 - Portes ouvertes d'exploitations aux écoles & collèges
 - Communication sur la variété des métiers de l'agriculture
- ▶ **Favoriser les produits locaux**
 - Développement des circuits courts
 - Ouverture d'un marché couvert (halle) dédié aux produits locaux
- ▶ **Éduquer et accompagner**
 - Ouverture d'une maison de l'agriculture locale (informations sur les savoir-faire agricoles, aides aux agriculteurs...)
 - Aide aux reprises d'exploitations agricoles
 - Développement de partenariats internationaux (jumelages) pour attirer des compétences d'autres pays (ex : échanges avec la Roumanie dans le secteur viticole)
- ▶ **Développer la filière agro-alimentaire : favoriser la transformation sur place des denrées produites localement** (« de la fourche à la fourchette »)
- ▶ **Optimiser les complémentarités pour développer le tourisme**
 - Bords de Loire à Saint-Julien de Concelles / Coteaux et moulins au Loroux-Bottereau
 - Développement du tourisme œnologique (vendanges touristiques)
 - Développement d'œuvres culturelles en parcours touristiques
 - Développement de l'activité du plan d'eau du Chêne (plage, activités nautiques...)
- ▶ **Développer et mettre en valeur l'offre d'hébergements**
 - Hôtels
 - Gîtes d'étapes, Chambres d'hôte
 - Accueil de camping-car



Les commerces et les entreprises du territoire

- ▶ **Développer les cœurs de bourgs**
 - Soutenir les commerces de proximité
 - Mise en place d'animations régulières
 - Développement de pôles médicaux permettant d'attirer de nouvelles spécialités
- ▶ **Créer de bonnes conditions pour le développement de l'activité économique**
 - Déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire
 - Fluidifier les circulations en développant le transport fluvial (navibus)
- ▶ **Offrir des conditions de vie adaptées aux populations**
 - Parcours locatif adapté à chaque étape de la vie (début de vie professionnelle / vie de famille / seniors)
 - Aide au maintien à domicile des personnes âgées
 - Co-location intergénérationnelle comme alternative à la maison de retraite
- ▶ **Communiquer sur les emplois proposés sur le territoire**

Finances

État des lieux

Pour mieux comprendre les éléments présentés, il est important de prendre en compte les différences d'organisation et de mode de gestion entre les 2 communes :

- ▶ Le Pôle Enfance et le multi-accueil sont gérés par une association au Loroux-Bottereau alors qu'ils sont internalisés à Saint-Julien de Concelles,
- ▶ Le restaurant scolaire est internalisé au Loroux-Bottereau et fait l'objet d'un marché extérieur à Saint-Julien de Concelles,
- ▶ Une partie des frais annuels de réfection de la voirie est comptabilisée en fonctionnement courant à Saint-Julien de Concelles et totalement en investissements au Loroux-Bottereau,

Plusieurs critères essentiels du fonctionnement des collectivités vous sont communiqués ci-après :
La capacité d'autofinancement, la fiscalité, les dotations et le taux d'endettement des communes.

Capacité d'autofinancement nette en 2017

La capacité d'autofinancement traduit les possibilités pour les deux communes de porter des investissements.



Ratios de désendettement en années des communes

Un niveau d'endettement peu élevé pour les 2 communes (seuil critique situé entre 7 et 11 ans).

Les 2 communes disposent d'une capacité significative à investir.

2,3
ans
à Saint-Julien

4,1
ans
au Loroux

Montant moyen d'impôt par habitant

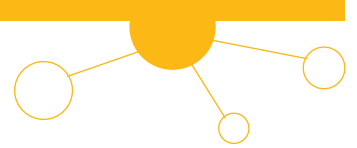
	LE LOROUX BOTTEREAU	SAINT-JULIEN DE CONCELLES	MOYENNE NATIONALE
TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	111€	210€	261€
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)	31€	41€	8€

Taxe d'habitation non reprise ici compte tenu des modalités de suppression à court terme.

▶ Les taux d'imposition sont significativement plus bas au Loroux-Bottereau qu'à Saint-Julien de Concelles

▶ La valeur locative moyenne est très proche entre Le Loroux-Bottereau et Saint-Julien de Concelles.

Sources : MINEFI sur la base de la dernière population connue.



> Perspectives

Les dotations

JUSQU'EN 2021	Majoration de la dotation forfaitaire de 5%	Maintien à leur niveau actuel de toutes les dotations (y compris la DSR : Dotation de Solidarité Rurale)
AU-DELÀ DE 2021	Incertitude sur la DSR	Compensation possible par la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine)

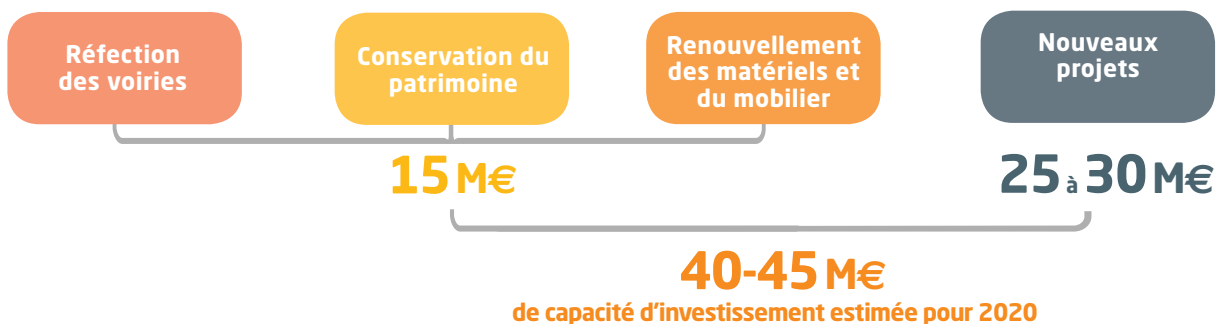
La fiscalité

Deux scénarios sont envisageables sur la fiscalité des habitants concernant la taxe foncière :

Taux progressivement lissés sur les 2 communes jusqu'à atteindre un taux moyen pondéré			OU	Alignement du taux actuel du Loroux-Bottereau vers celui de Saint-Julien de Concelles				
Cas A Appartement de 70m ² valeur locative 1247€		Cas B Maison de 120m ² valeur locative 1557€		Cas A Appartement de 70m ² valeur locative 1247€		Cas B Maison de 120m ² valeur locative 1557€		
	LLB*	SJC**			LLB*	SJC**		
2020	203€	345€	2020	253€	431€	2020	253€	431€
2021	217€	331€	2021	272€	414€	2022	289€	431€
2022	232€	317€	2022	290€	396€	2024	325€	431€
2023	247€	304€	2023	308€	379€	2026	360€	431€
2024	260€	290€	2024	325€	362€	2028	396€	431€
2025	276€	276€	2025	345€	345€	2030	431€	431€
Variation		73€ -69€	Variation		91€ -86€	Variation		142€ 0€
+7€ par an pour Le Loroux -7€ par an pour Saint-Julien			+9€ par an pour Le Loroux -8,50€ par an pour Saint-Julien			+14€ par an pour Le Loroux +18€ par an pour Le Loroux		

* LLB : Le Loroux-Bottereau ** SJC : Saint-Julien de Concelles

Les moyens financiers estimés



► Une capacité d'autofinancement de plus de 2,4 M€ par an, soit le double de ce qui est observé en moyenne dans une commune de 15 000 habitants.

Bilan de l'étude



L'état des lieux démontre que les 2 communes sont aujourd'hui bien structurées dans leur offre de services et présentent une situation financière saine.

Elles disposent d'une **identité respective forte** et d'un patrimoine important qui leur permet d'offrir **un cadre de vie favorable à leurs habitants**.

Elles font partie d'un territoire en **constante évolution** dont les enjeux en matière **d'aménagement, de représentativité et d'attractivité** interrogent sur leur capacité à y répondre individuellement de façon satisfaisante à moyen et long termes.

L'étude fait apparaître des opportunités que peuvent constituer la création d'une entité à l'échelle des 2 communes.

Quelles sont les forces, les opportunités, les faiblesses et les risques identifiés ?

LES FORCES

- ▶ Une complémentarité des territoires permettant d'accueillir la croissance démographique,
- ▶ Deux territoires géographiquement proches, 3 kms séparent les deux bourgs,
- ▶ Une situation financière saine des deux villes,
- ▶ Une capacité financière forte pour investir dans de nouveaux équipements, rénover les plus anciens et supporter les coûts de fonctionnement,
- ▶ Une opportunité résidant dans la complémentarité des deux organisations actuelles,
- ▶ Renforcer les liens économiques et sociaux de nos territoires et créer de nouvelles synergies,
- ▶ Capitaliser sur nos atouts actuels et la force de nos deux villes.

LES OPPORTUNITÉS

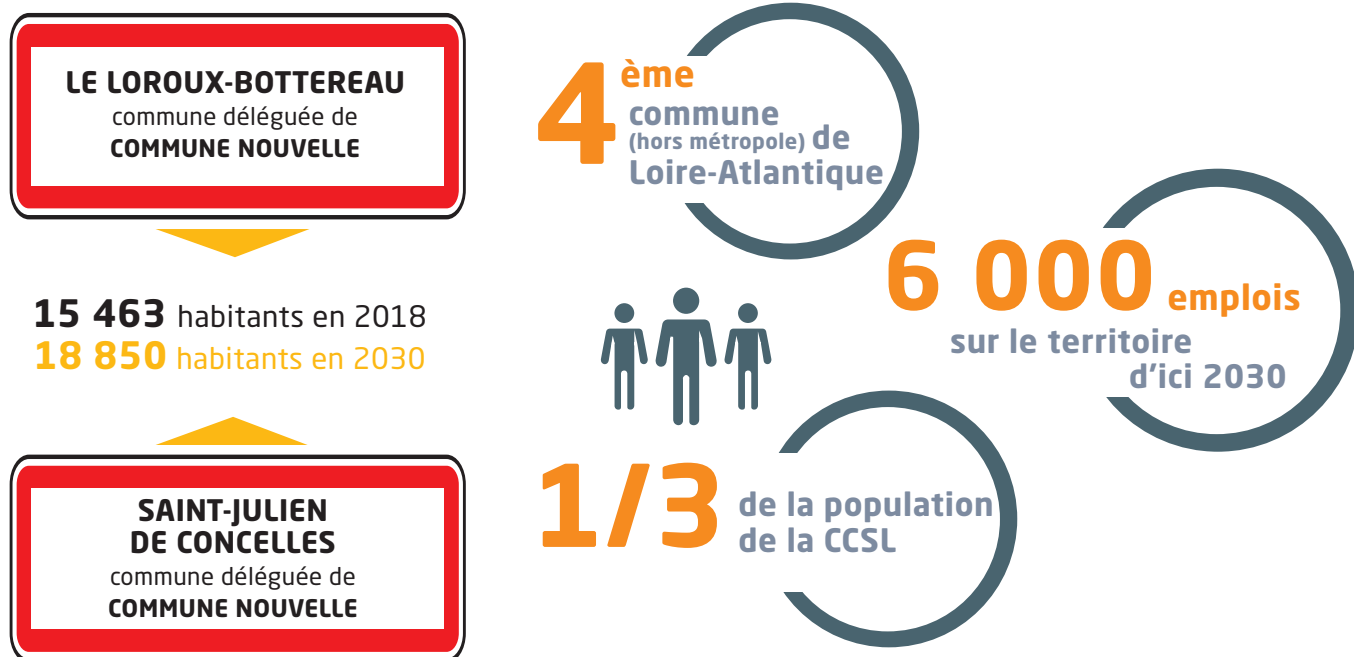
- ▶ Etre plus forts pour porter les projets auprès de nos partenaires,
- ▶ Investir sur des structures communes (équipements, services - ex : matériels de voirie et d'espaces verts),
- ▶ Communiquer sur un territoire plus large (offres culturelle, associative, économique, sociale),
- ▶ Choisir d'être acteur de son destin plutôt que de subir des regroupements imposés,
- ▶ Accueillir dans de meilleures conditions les nouveaux habitants d'ici 2030,
- ▶ Moderniser et développer les services à la population,
- ▶ Penser des projets et des services plus ambitieux : synergie des moyens, des ressources, des idées, des hommes,
- ▶ Etre plus attractif pour l'installation de nouveaux professionnels de santé ou autres...

FAIBLESSES ET RISQUES

- ▶ Inquiétude des habitants sur une éventuelle perte d'identité communale,
- ▶ Harmonisation des tarifs des services qui peut être un avantage ou un inconvénient suivant la situation des habitants,
- ▶ Harmonisation de la fiscalité,
- ▶ Un équilibre à trouver dans la gouvernance de la commune nouvelle (période transitoire et post-2020),
- ▶ Nécessité d'accompagner le changement pour faciliter la structuration de la Commune nouvelle.

Perspectives dans le cas de la création d'une commune nouvelle

En quelques chiffres



Une offre de services élargie pour tous les habitants

SERVICES À LA POPULATION

- ▶ Renforcement du **guichet unique et e-administration** (suivi personnalisé des usagers),
- ▶ **Mutualisation** des services et **optimisation des coûts** (ex : voirie...),
- ▶ Nouvelles **mesures sociales** (micro-crédits, jobs d'été...) et promotion des services sous-utilisés (ex : CCAS),
- ▶ **Maison des associations** : accompagnement, coordination des associations,
- ▶ Développement de nouveaux **événements** et animations.

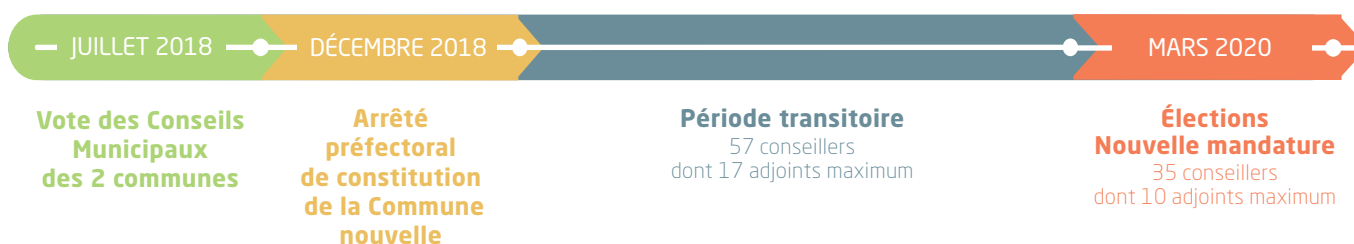
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ▶ Construction de **nouveaux équipements** sportifs et culturels,
- ▶ Une complémentarité des territoires permettant d'accueillir la croissance démographique.

ATTRACTIVITÉ

- ▶ Une plus grande capacité à porter des projets, les investissements et les équipements pour dynamiser le territoire et le rendre plus visible.

La suite du calendrier en cas de vote favorable





La participation des différents acteurs

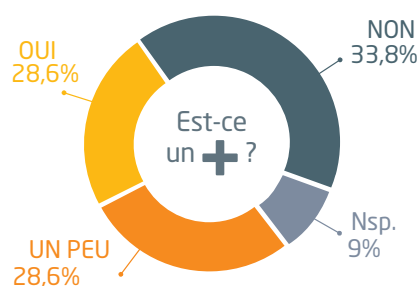
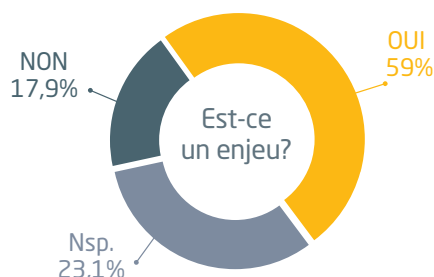
Les résultats de votre participation au questionnaire, votre avis compte !

LES CITOYENS

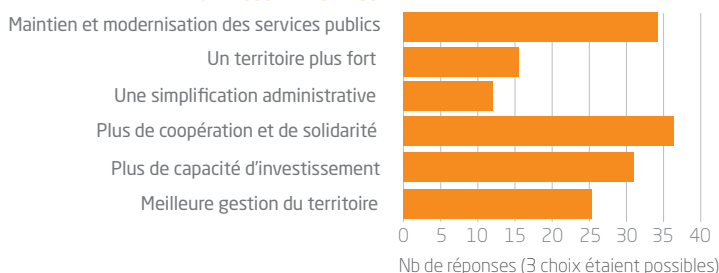
A CE JOUR, 728 RÉPONSES NOUS ONT ÉTÉ TRANSMISES
LE QUESTIONNAIRE EST À VOTRE DISPOSITION JUSQU'AU 25 JUIN 2018 DANS LES MAIRIES ET EN LIGNE SUR LES SITES INTERNET.

LES ASSOCIATIONS

COMMUNE NOUVELLE :
un enjeu identifié, mais des conséquences encore mal appréhendées

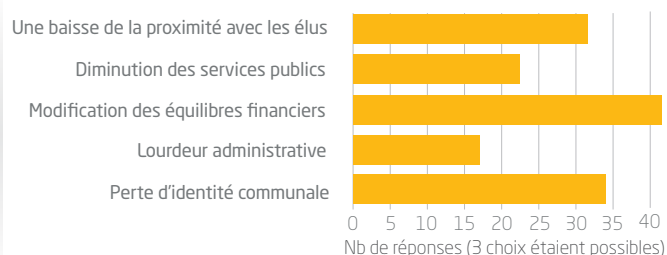


PRINCIPALES ATTENTES



- Une opportunité pour des moyens supplémentaires et plus adaptés.
- La crainte de perdre en proximité et en identité.

PRINCIPALES CRAINTES



- Une attractivité plus forte et une capacité à aider les acteurs du territoire sont les opportunités relevées.
- Les opportunités associées pour les acteurs économiques sont aussi la possibilité de développer la communication et les liens sociaux, économiques et culturels.

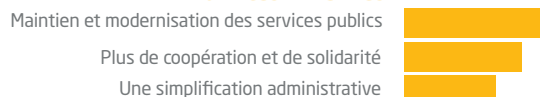
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

PRINCIPAUX PROJETS QUE LA COMMUNE NOUVELLE POURRAIT PORTER

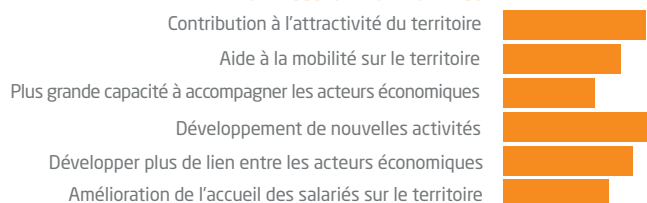


- Davantage de possibilités de transports en commun ainsi que des infrastructures routières plus nombreuses vont dynamiser l'activité économique de la Commune nouvelle.
- De même, cette proximité permettra de faciliter les démarches administratives des acteurs économiques.

PRINCIPALES ATTENTES



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS



- Une attractivité plus forte et une capacité à aider les acteurs du territoire sont les opportunités relevées.
- Les opportunités associées pour les acteurs économiques sont aussi la possibilité de développer la communication et les liens sociaux, économiques et culturels.